



AGENDA STATUTAIRE DU CD76TT

A l'attention de Mesdames les présidentes de club et Messieurs les présidents de club

A l'attention de Mesdames les correspondantes de club et Messieurs les correspondants de club

En raison de la situation sanitaire liée au covid-19 et des décisions gouvernementales prises pour enrayer cette épidémie le calendrier statutaire de la fin de saison du CD76TT est modifié de la manière suivante :

- Le conseil d'administration, consulté par courriel, à sa grande majorité a décidé du **report de l'assemblée générale élective** de fin de saison prévue le 20 Juin 2020.
- La prévision de sa tenue reste à entériner, l'ordre du jour de l'AG extraordinaire de modification des statuts ainsi que l'ordre du jour de l'AG ordinaire élective qui s'ensuivra seront établis lors d'un conseil d'administration **qui se tiendra fin juin 2020**, mais pour des raisons statutaires par rapport aux autres calendriers, celle-ci devrait se tenir première quinzaine de Septembre.
- Nous allons, d'ici mi-mai, mettre à la disposition des licenciées, des licenciés et des club **les fiches de présentation de candidat à l'élection des membres du prochain conseil d'administration**, il est important, dans ces temps troublés et d'après covi-19 qui risquent d'être compliqués pour tous, que la communauté pongiste reste unie, solidaire, aille de l'avant en prenant son destin en main pour progresser, que l'engagement associatif ait un vrai sens et soit de plus un fait concret : si chacun fait un peu, donne un peu de son temps, partage ses compétences, son savoir et son expérience c'est bien l'ensemble de la communauté pongiste qui sera gagnante.

Recevez mes salutations sportives les plus cordiales et protégez-vous bien

Patrick LEVÉE